

DÈS  
17H

# Y'VOIR CITÉ

7 MARS 2020

L'ADMINISTRATION COMMUNALE  
INVITE TOUS LES CITOYENS  
DE LA COMMUNE D'YVOIR!

A LA SALLE DU MAKÀ

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS  
MÉRITE SPORTIF  
PRÉSENTATION DES SERVICES COMMUNAUX  
ATELIERS ET ANIMATIONS  
SPECTACLES "SURPRISES"

20H - CONCERT  
« FAN » - TRIBUTE ROCK  
DE PASCAL OBISPO

ORGANISÉ PAR LA COMMUNE D'YVOIR  
WWW.YVOIR.BE

ENTRÉE GRATUITE

Les nouvelles d'

*Yvoir*  
Le Cœur de la Wallonie

# Fêtons ensemble la liberté



Ta vie t'appartient, fêtons cela ensemble!  
[www.fetelaikedelajeunesse.be](http://www.fetelaikedelajeunesse.be)

C'est le moment d'observer, d'écouter, de t'exprimer. Dire que tu veux un monde plus juste, plus beau, plus solidaire, respectueux de tous. Toi et tous ceux de 6<sup>e</sup> primaire, partagez vos expériences, vos joies, vos contestations, vos envies. Pour fêter ça, participe à la fête laïque de la jeunesse 2020.

[contact@laicite.com](mailto:contact@laicite.com) - 081 73 01 31



10 mai 2020 à 09:30 - Salle Bayard  
du Centre Culturel Régional - Dinant



*Libres, ensemble*

**CAL** Namur

082 22 22 99

*L'électricité a un nom...*



**INSTALLATION & DEPANNAGE**  
□ Electricité générale □ Panneaux Photovoltaïques  
[contact@electricite-feront.be](mailto:contact@electricite-feront.be)  
**0475/97 23 58**  
[www.electricite-feront.be](http://www.electricite-feront.be)



**Membre du  
Top Team  
Eternit**

**sprls Bacq Bernard**  
**On s'occupe de "toit" !**

rue du Redeau, 58  
5530 Yvoir  
**0494 243 774**

**Toitures Pignons  
Charpentes  
Plate-forme  
Réparations  
Zingueries  
Corniches et PVC**  
**Devis GRATUIT**

Plusieurs  
références  
dans la région

[www.bacq-bernard.be](http://www.bacq-bernard.be)  
<https://www.youtube.com/watch?v=5R3UxnAL1Ug>

Service d'aide-ménagère  
Centrale de repassage



**Infos :  
071/700671**

**GERPINNES  
LANEFTE  
BOIS-DE-VILLERS**



[www.picobeleau.net](http://www.picobeleau.net)  
[info@picobeleau.net](mailto:info@picobeleau.net)

**Regifo** Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition  
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville  
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

[info@regifo.be](mailto:info@regifo.be)  
[www.regifo.be](http://www.regifo.be)

Votre conseillère en communication,  
Mme Marielle Mossiat se fera un plaisir de vous rencontrer.  
0498 / 883 895

# Editorial



Avoir affaire avec la Commune reste souvent une démarche administrative : l'habitant envoie un courriel, donne un coup de téléphone, se rend au guichet et, demain sans doute, utilisera notre nouveau guichet électronique. Nous espérons bien sûr que tous ces contacts se passent bien et permettent un traitement efficace des demandes et attentes de chacun(e). Il nous est pourtant paru important de faire connaître notre Commune sous un jour différent. C'est l'ambition de « **Yvoir Cité** ». Le 7 mars 2020, dès 17h, vous êtes toutes et tous invités au complexe du Maka à Yvoir pour (re)découvrir votre commune et son Administration dans une ambiance festive et conviviale. Bloquez votre agenda : nous vous attendons nombreux !

Patrick Evrard

## La Commune sous la loupe

### AU CONSEIL COMMUNAL

*Les points les plus marquants des dernières séances du Conseil communal.*

Rappelons que les résumés donnés ci-après n'ont aucune valeur légale ; seuls les PV publiés de manière régulière sur le site web de la commune ont un caractère officiel.

#### **Conseil du 25 novembre 2019**

La séance s'est ouverte par une réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'action sociale. Cette séance est traditionnellement consacrée à la présentation des synergies entre les deux pouvoirs locaux que sont la Commune et le CPAS. Dans le cas de notre commune, ces synergies sont nombreuses depuis de longues années (gestion des ressources humaines, service juridique, service des marchés, ...). Les deux organes vont encore un pas plus loin en 2020 : désormais, le CPAS gèrera à la fois les logements locatifs appartenant au CPAS mais aussi 8 logements gérés aujourd'hui par la Commune (transfert réglé par un bail emphytéotique au profit du CPAS).

A l'issue de cette séance commune, le Conseil communal a acté la démission du conseiller Alain Goffaux (LB) et a installé une nouvelle conseillère en la personne de Katty Guillaume (LB).

Dans son rôle de tutelle, le Conseil a ensuite approuvé le budget du CPAS pour 2020 qui implique une dotation communale de 1.135.000 €, en augmentation de 4,5% par rapport à la dotation de 2018 et à la dotation d'origine pour l'année 2019.

Le Conseil a également confirmé l'octroi de diverses subventions : 11.684,98 € au profit de la Maison des Jeunes d'Yvoir ; 1.800 € au profit de l'ASBL La Victorieuse dans le cadre d'un gros entretien des salles communales à Evrehailles. Dans ce village encore, un terrain communal a été mis à la disposition de Yvoir-Transition en vue de la réalisation d'un verger partagé. Les conditions du marché public en vue de l'achat de gazoil de chauffage et routier ont été approuvées.

Le Rapport Urbanistique et Environnemental de la ZACC du Chenois a (enfin) été approuvé en vue d'être soumis à l'accord du Gouvernement wallon. Cette prochaine étape permettra d'affecter à l'habitat un vaste territoire de l'ordre de 14 ha, situé aux portes du village d'Yvoir (le long de la N937).

Le Conseil a encore approuvé l'ordre du jour d'une série d'assemblées générales d'intercommunales auxquelles la Commune participe. Pour terminer la séance publique, il a encore longuement débattu de la proposition de mise en place d'un bus communal à Yvoir. Il a été convenu d'étudier de façon plus détaillée cette proposition en 2020.

#### **Conseil du 19 décembre 2019**

La dernière séance de l'année a surtout été consacrée à la discussion et à l'approbation du budget 2020 de la Commune. Tous les détails relatifs au budget seront disponibles sur le site web de la commune dès son approbation par la tutelle. Dans la foulée, le Conseil a également voté les dotations à la zone de police de la Haute-Meuse (681.725,08€) et à la zone de secours DinaPhi (532.154,10 €). Ces deux montants sont inchangés par rapport à 2019.

Le Conseil approuvé divers points en relation avec des marchés publics : les conditions d'un marché de stock (pour 4 ans) d'accessoires de voirie ; adhésion à une centrale d'achat relative à la réalisation de rapports de qualité de terre (RQT) dans le cadre des nouvelles dispositions « gestion des terres de déblais » ; conditions d'un marché d'études relatif à la désignation d'un auteur de projet pour l'entretien des voiries « 2020 » ; adhésion à la centrale d'achat de la ville de Dinant en vue de la désignation d'un délégué à la protection des données ; adhésion de la commune d'Yvoir à la plate-forme « Be Alert » (plate-forme permettant d'alerter les citoyens par sms en cas de crise, accidents graves,...).

La Commune d'Yvoir arrive tout doucement au terme de sa première opération de développement rural (PCDR), le Conseil a donc décidé du lancement d'une nouvelle opération à mettre en œuvre dans les prochaines années. Sous réserve de l'approbation par le Gouvernement wallon, une telle initiative permettra à nouveau d'organiser à Yvoir une large participation citoyenne en vue de proposer des projets d'intérêt collectif subsidiés à hauteur de 50% à 80%.

Le Conseil a encore approuvé les estimations de vente de bois (63.650,00 € en recettes) et de travaux à réaliser dans les bois communaux (4.872,00 € en dépenses) pour 2020.

Le Conseil communal a remis un avis favorable sur les aménagements prévus sur la voirie régionale, rue du Pont à Godinne (passage pour piétons à hauteur de la plaine des sports, aménagements cyclo-piétons en accotements au nord de la rue...).

Suite à une interpellation de la minorité, le Bourgmestre est revenu sur les circonstances et le contexte dans lesquels s'est déroulée la « free-party » aux Sources de Spontin le week-end des 30 novembre - 1er décembre.

**Les 6 prochaines séances** du Conseil communal sont prévues les 27 janvier, 2 mars, 30 mars, 27 avril, 25 mai, 29 juin 2020.

*Les procès-verbaux exhaustifs des conseils sont disponibles sur le site web de la Commune après leur approbation. Vous avez également la possibilité de les consulter à l'Hôtel de Ville (Direction générale) ou de vous en faire expédier une copie, moyennant une redevance pour documents administratifs.*

## Y'VOIR CITÉ : L'ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS INVITE !

À l'aube d'une nouvelle décennie, le Collège et la Direction Générale de la Commune ont souhaité faire bouger les choses. L'idée a germé de susciter une rencontre entre les citoyens et leur administration communale, hors des sentiers battus administratifs et dans une ambiance ouverte et chaleureuse ! Une manière aussi de transcender la morosité hivernale et de faire vivre la « **Cité d'Yvoir** »...

Rendez-vous est donné à tou(te)s les habitant(e)s dans la grande salle du Maka, le samedi 7 mars dès 17h. Chacun(e) aura l'occasion de découvrir les services communaux regroupés par thématique : « habiter à Yvoir » (urbanisme, logement, énergie, mobilité, service des travaux, etc.), « citoyen d'Yvoir » (population & état civil avec la démonstration de leurs nouveaux outils en ligne), « grandir et se former à Yvoir » (enseignement communal, accueil de la petite enfance), « vivre à Yvoir » (les loisirs, la culture, les sports, les plaines de vacances, etc.), « visiter Yvoir » et, bien sûr, « être en sécurité à Yvoir ».

Cette soirée de rencontre se terminera par le concert d'un groupe cover de Pascal Obispo et sera marquée de divers moments forts : une séance dédiée aux nouveaux habitants (inscrits dans la commune en 2019), la remise des mérites et trophées sportifs, un petit spectacle théâtral surprise, diverses animations organisées par des clubs ou associations sportives et par le Conseil consultatif des aînés et bien d'autres choses encore ! Bar et petite restauration seront bien sûr proposés en continu durant toute la soirée et... l'accès à « Yvoir Cité » est gratuit !

## PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

*PCM d'Yvoir : présentation du plan d'actions lors d'une réunion ouverte au public le 18 février 2020*

### Le PCM, c'est quoi ?

La mobilité est une nécessité quotidienne pour tous : de l'école au bureau en passant par les commerces ou les loisirs, tous les usagers de la commune se déplacent. Le PCM prend en compte l'ensemble des déplacements, pour proposer des mesures concrètes permettant d'améliorer la mobilité de tous. Le PCM trace donc les lignes d'action et les priorités pour les 10-15 années à venir, en intégrant les aspects de mobilité, d'aménagement du territoire et de qualité de l'environnement.

### Les principaux enjeux à Yvoir

#### 1. Améliorer la sécurité routière

Dans le but de répondre aux objectifs de réduction des accidents sur les routes, l'amélioration de la sécurité constitue une priorité pouvant être qualifiée de transversale car elle concerne tous les modes de transports. Pour y contribuer (et favoriser le développement de la marche et du vélo – voir enjeu n°2), le PCM propose d'instaurer le concept de **village 30** dans les lieux de polarités mais également dans les villages plus ruraux. Plusieurs espaces publics structurants (place des Combattants, traversée de Spontin...) font l'objet d'**esquisses d'aménagement** visant à requalifier les espaces et à sécuriser les déplacements.

#### 2. Développer la marche et le vélo

En réponse aux enjeux climatiques et environnementaux auxquels elle doit répondre, la Région wallonne impose deux visions pour les PCM. Tout d'abord, le principe « **STOP** » imposant aux politiques de mobilité de prêter d'abord attention aux piétons, ensuite aux cyclistes, puis aux transports publics et finalement aux voitures individuelles et aux camions. Puis la « **Vision FAST 2030** » : une approche très volontariste visant à accroître les déplacements à pied, à vélo et en transports en commun, ainsi qu'en covoiturage, afin de réduire de 20 à 25 % les

trajets en voiture individuelle.

Outre le concept de village 30 auquel il est proposé de réfléchir et les diverses esquisses d'aménagement visant à améliorer la sécurité, le PCM identifie les **réseaux piétons** structurants (lien entre zones résidentielles et pôles d'intérêt) sur lesquels il est indispensable d'offrir confort et sécurité aux piétons. Le PCM a également identifié un **réseau cyclable** couvrant l'ensemble du territoire communal et reliant les villages et les pôles d'intérêt. Des niveaux d'intervention visant à sécuriser les itinéraires identifiés ont été définis pour chacune des liaisons.

### 3. Renforcer les mobilités alternatives

Sur le territoire communal, l'offre en transports en commun est principalement assurée par les gares d'Yvoir et de Godinne permettant une connexion à Namur et Dinant via la vallée de la Meuse et par des lignes de bus à faible fréquence visant un public plutôt scolaire.

Il convient d'une part d'agir énergiquement auprès de l'opérateur wallon afin d'accroître l'offre en transports publics pour les villages des plateaux et d'autre part, de renforcer les services locaux existants (centrale de mobilité « Mobilisud » et taxi social du CPAS) tout en proposant de nouveaux services (covoiturage, partage de véhicules entre particuliers...).

### Où en est-on ?

Le diagnostic de la situation actuelle et la définition des objectifs et des enjeux ont été présentés au Conseil communal du 25 juin 2018. Sur cette base, des propositions concrètes ont été établies, avec des précisions apportées pour chacun des modes de transports : marche à pied, vélo, transports en commun, voitures et poids lourds. Les propositions ont été concertées avec la Région, le Collège et les services techniques communaux.

### Le Collège communal invite la population à une présentation publique des propositions du Plan Communal de Mobilité

le mardi 18 février 2020 à 19h30

à la salle La Victorieuse (rue de Sto à Evrehailles)

### Où et quand exprimer son avis ?

Outre lors de la soirée de présentation, vous pourrez également exprimer votre avis durant une **enquête publique**, qui se déroulera du 17/02 au 03/04/2020. Le **projet de rapport du PCM** sera consultable sur rendez-vous auprès du Service Urbanisme, rue de l'Hôtel de Ville, 1, du lundi au vendredi de 8h à 12h et le mercredi également de 13h à 16h. Il sera aussi téléchargeable (à partir de la mi-février) sur le site internet.

Vous êtes invités à **communiquer vos remarques** durant la réunion publique, puis durant la période d'enquête par courrier au Collège communal, rue de l'Hôtel de Ville, 1 à 5530 Yvoir ou par courriel à l'adresse : [urbanisme@yvoir.be](mailto:urbanisme@yvoir.be)

Sur la base de vos remarques et suggestions, les adaptations pertinentes seront apportées à l'étude, puis le PCM sera validé et sa mise en œuvre initiée.

### ENQUÊTE À YVOIR-CENTRE

STATBEL et EUROSTAT organise une enquête sur les forces du travail à Yvoir durant 3 semaines environ à partir du 24/02/2020.

Plusieurs ménages sélectionnés au hasard recevront la visite d'un enquêteur (ils ont été avertis par courrier). L'enquête porte notamment sur le travail, la recherche d'emploi, les études, le chômage, la pension.



## APPEL À CANDIDATURES

La Commune d'Yvoir procède au recrutement d'un **contremaitre pour son Service des Travaux**.

Sa **mission** consistera à :

- ensemble, avec la cellule administrative et technique, prioriser, coordonner et suivre toutes les demandes d'intervention ;
- organiser et veiller à la bonne exécution des différentes missions ainsi confiées au service des Travaux ;
- assurer la gestion courante et le contrôle des équipes (une trentaine d'ouvriers) ;
- apporter une aide logistique aux différentes équipes sur le terrain.



Le profil de fonction et les conditions de recrutement pour cet appel sont disponibles sur le site de la commune [www.yvoir.be](http://www.yvoir.be) ou sur simple demande au Service GRH (082/610.377 – [celine.lamand@yvoir.be](mailto:celine.lamand@yvoir.be))

Sous peine de nullité, les candidatures dûment motivées - lettre de motivation, CV, extrait de casier judiciaire récent (- de 3 mois) et copie du diplôme - sont à adresser par courrier électronique ou postal au Service GRH, à l'attention de Mme Céline LAMAND (Rue de l'Hôtel de Ville, n°1 à 5530 YVOIR – [celine.lamand@yvoir.be](mailto:celine.lamand@yvoir.be)) **au plus tard pour le 20 février 2020**. Tout dossier incomplet ou remis après la date de clôture de l'appel public sera irrecevable (date de la poste ou du courriel faisant foi).

**Personne de contact**  
Service GRH  
Mme Céline LAMAND  
Tel : 082/610377  
Mail : [celine.lamand@yvoir.be](mailto:celine.lamand@yvoir.be)



- **Entretiens de voirie 2019** : début des chantiers en février 2020 :
  - o **Rue Tienne de Mont à Mont** : réfection du revêtement sur le tronçon entre la rue du Calvaire et la rue du Cerisier et amélioration de l'accotement pour les piétons
  - o **Rond-point Sur Champ à Yvoir** : remise en état de l'ensemble de la surface jusque l'embranchement avec l'Avenue Doyen Roger Woïne, marquages piétons et cyclistes au sol compris
  - o **Rue Haie Collaux à Spontin** : réfection du revêtement sur le tronçon montant de la rue Ry d'Août jusqu'à hauteur du n°38.
- **Mobilité douce à Godinne** : réalisation d'un itinéraire cyclable sécurisé entre la Gare SNCB de Godinne et le Pont de Godinne-Rouillon. Adjudication en cours, fin des travaux prévue en décembre 2020.
- **Aménagement de portes de villages** avec dispositifs de limitation de vitesse, les 8 emplacements retenus sont les suivants :
  - o Bauche : rue de la Bonne Auberge,
  - o Dorinne : Rue d'En Haut
  - o Durnal : Rue de Mianoye
  - o Durnal : Rue de Spontin
  - o Evrehailles : Rue du Château
  - o Purnode : Route de Dorinne
  - o Spontin : Rue du Ry d'Août
  - o Spontin : Rue des Rivières.
 La réalisation commencera courant des mois de mars -avril 2020.
- **Entretiens de voiries 2020** : les études sont en cours actuellement, une partie de la rue Thomas à Durnal sera certainement à réaliser dans ce cadre.

Il semble évident que l'ensemble de ces différents chantiers se fera au prorata de la disponibilité des entreprises et des conditions climatiques, les dates précises de ces interventions seront communiquées dès que connues, via le site web de la Commune et les réseaux sociaux.

## BE-ALERT : YVOIR ADHÈRE AU SYSTÈME D'ALERTE NATIONAL

### BE-Alert, qu'est-ce que c'est ?

Be Alert est un système d'alerte qui permet aux personnes inscrites **dans un périmètre défini** de recevoir via sms, mail ou téléphone, les **premières mesures à prendre en cas de situation d'urgence**, transmises par la Commune, la Province ou l'autorité fédérale.

### Pour qui ?

Toutes les **personnes inscrites** au système dans la zone où se déroule la situation d'urgence.

Il est possible de s'inscrire **plusieurs fois** afin d'être repris dans les listes pour son domicile mais aussi son lieu de travail, l'école des enfants...

### Pour quoi ?

Pour réduire les conséquences de la situation d'urgence en avertissant la population en quasi temps réel de la survenance de la crise et en permettant la mise en place des **premières mesures de sécurité** pour la protection des personnes et des biens.

### Comment y adhérer ?

En remplissant le formulaire sur [www.be-alert.be](http://www.be-alert.be).

### Combien ça coûte ?

L'adhésion et la réception des informations sont gratuites.



### ENQUÊTE PUBLIQUE

*Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.*

L'Administration communale d'Yvoir fait savoir qu'une enquête publique est ouverte concernant **le déplacement du tronçon du sentier n° 55 traversant la parcelle cadastrée section B n° 80 E, rue de Mianoye à DURNAL**.

Cette enquête publique se déroulera sur une période de 30 jours allant du **22 janvier 2020 au 21 février 2020**, selon les modalités prévues à l'article 24 du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier est consultable à l'Administration communale au Service Urbanisme : du lundi au vendredi de 8h à 12 h, le mercredi également de 13h à 16h et le samedi, au service Accueil, de 10h à 12h ou sur rendez-vous.

Tout tiers intéressé peut formuler ses observations écrites auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête :

- par courrier ordinaire au Collège communal, rue de l'Hôtel de Ville, 1 5530 YVOIR ;
- par télécopie au 082/61.03.11 ;
- par courrier électronique, à l'adresse [urbanisme@yvoir.be](mailto:urbanisme@yvoir.be).

Les envois par courrier ou télécopie doivent être datés et signés sous peine d'être irrecevables et les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Tout tiers intéressé peut obtenir des explications techniques et/ou formuler ses observations orales sur rendez-vous auprès des agents communaux du service urbanisme délégués à cet effet (082/61.03.25).

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le vendredi 21 février 2020 à 15h00 à l'Administration communale, Salle du Conseil.

La Directrice générale,  
J. LECOCQ

Le Bourgmestre,  
P. EVRARD

## SITUATION DES TRAVAUX EN DÉBUT D'ANNÉE

Voici le récapitulatif des différents chantiers communaux en cours ou à venir sur l'entité d'Yvoir.

- **Rue d'Evrehailles à Yvoir** : les trottoirs sont en voie d'achèvement et la couche de finition sera placée dès que possible, en fonction des conditions climatiques
- **Rue des Sources à Mont** : réalisation du premier tronçon à partir de la rue Sous-le-Bois, début du chantier prévu au printemps

*Sur une vie, les économies possibles sur le poste « chauffage » d'un ménage peuvent atteindre jusqu'à la moitié de la valeur d'une maison !*

**Quelques conseils pratiques pour protéger notre planète et réduire nos dépenses ...**

1. Dès le matin, j'ouvre tentures et volets.  
-> *Je bénéficie ainsi des apports naturels gratuits du soleil !*
2. Dès la tombée de la nuit, je ferme tentures et volets.  
-> *Je diminue au maximum la perte d'énergie au travers des vitres !*
3. Si les radiateurs sont placés sous les fenêtres, les tentures ne peuvent pas les recouvrir et doivent être le plus près possible des fenêtres.  
-> *Si non la chaleur des radiateurs part derrière les tentures !*
4. J'isole les tuyauteries de chauffage qui traversent les zones non chauffées du logement (caves, vides ventilés, etc...)  
-> *Un mètre courant de tuyauterie non isolée, c'est l'équivalent d'une ampoule de 60W allumée en permanence !*
5. Je colmate le bas des portes et autour des vieux châssis.  
-> *Ce sont des voies d'entrée importantes pour le froid extérieur !*
6. Je veille à ne pas dépasser une température ambiante de 19-20°C, je préfère porter un vêtement chaud que d'augmenter la température dans tout l'habitat.  
-> *1°C en trop augmente la facture de 7 à 8% !*
7. J'utilise des vannes thermostatiques qui vont garantir la température de confort de la pièce, sans jamais la dépasser, et je veille à adapter la température de la pièce à l'utilisation de celle-ci.  
-> *Il est inutile de chauffer un hall d'entrée à 20°C, comme il est inutile de chauffer pendant la nuit !*
8. Je ferme bien les portes entre des locaux chauffés et des pièces peu, ou pas, chauffées et j'utilise des « boudins de porte ».  
-> *Si non l'air froid se diffuse dans les autres pièces !*
9. Je veille à entretenir ma chaudière régulièrement, tous les 2 ans pour une chaudière au gaz ou au bois, tous les ans pour une chaudière au mazout.  
-> *J'évite ainsi une surconsommation due à un encrassement ou un mauvais réglage !*
10. Je dépoussière régulièrement et je n'encombre pas les corps de chauffe, tels que les radiateurs et les convecteurs.  
-> *Si non le rendement diminue, donc la consommation augmente !*

**CHAUFFAGE**

*Toute perte de chaleur est une consommation supplémentaire d'énergie... donc d'argent !*

**EAU**

11. Je privilégie les douches aux bains.  
-> *Un bain consomme environ 3 fois plus d'eau qu'une douche !*
12. J'utilise un pommeau de douche économique.  
-> *Il réduit le débit et la consommation d'eau de 40 à 50% !*
13. Je veille au parfait état des joints des robinets.  
-> *Une fuite qui laisse couler une goutte d'eau chaude par seconde pendant 1 mois, c'est 800 litres d'eau chauffés... pour rien !*
14. Je préfère essorer mon linge à haute vitesse (1600r/min) plutôt que d'utiliser le sèche-linge.  
-> *Un sèche-linge consomme 2 à 3 fois plus d'énergie qu'un lave-linge !*
15. J'évite de placer des appareils à production de froid (réfrigérateur, congélateur, ...) à proximité des appareils chauffants (cuisinière, lave-vaisselle, four, ...), je préfère placer mon congélateur dans un endroit peu/pas chauffé.  
-> *Si non ils devront consommer plus d'énergie pour maintenir une température intérieure suffisamment basse !*
16. J'évite de mettre des aliments encore chauds au frigo ou au congélateur.  
-> *Les appareils consommeront plus pour les refroidir et les congeler !*
17. Je dégivre régulièrement mon congélateur.  
-> *5 mm de givre = 30% de consommation d'électricité en plus !*  
-> *1 cm de givre réduit le rendement de l'appareil de 75% !*
18. Lorsque je cuisine, je n'oublie pas le couvercle sur les casseroles.  
-> *Sans couvercle, il faut 3 fois plus de temps et d'énergie pour amener l'eau à ébullition !*
19. Je choisis mes luminaires et mes ampoules en fonction de mes besoins.  
-> *Inutile de mettre une ampoule de forte puissance dans un culot-1 !*  
-> *Inutile d'éclairer toute une pièce pour un travail de précision !*
20. Je remplace mes vieilles ampoules par des ampoules économiques.  
-> *Elles consomment 5 à 6 fois moins et durent jusqu'à 12 fois plus longtemps !*
21. Je dépoussière régulièrement mes ampoules, lampes et abat-jour.  
-> *J'améliore ainsi le rendement lumineux !*
22. J'utilise des multiprises à interrupteur.  
-> *J'évite ainsi de continuer à alimenter des appareils que je n'utilise pas !*  
*Un appareil électrique continue à consommer... même en mode veille !*  
*(1 à 20 Watts pour un téléviseur, 10 à 50 Watts pour un ordinateur...)*

**ELECTRICITE**



## ENERGIE

### ECLAIRAGE PUBLIC – YVOIR PASSE AU LED !

Depuis 2013, vous avez pu constater ci et là l'apparition d'un nouveau type d'éclairage dans votre village. Dans un souci économico-écologique et conformément à la législation européenne en vigueur, la Commune d'Yvoir, en collaboration avec ORES, remplace progressivement son parc d'éclairage public par des luminaires LED (pour 2020, un budget de 123.860 € est à charge de la Commune). A ce jour, ces appareils sont encore relativement rares puisqu'ils n'ont été utilisés que dans les nouveaux projets. En pratique, les nouveaux luminaires consomment moins d'énergie et procurent un éclairage plus blanc, de meilleure qualité, sensiblement différent de l'éclairage orangé auquel nous sommes habitués. De plus, la conception de ces appareils permet également de réduire considérablement la pollution lumineuse.

Dans cette vaste opération, ORES a été tenu de respecter un ordre de priorité strict pour les remplacements : tout d'abord les appareils à source de mercure, basse et haute pression, ensuite ceux à source de sodium basse pression, puis ceux à source d'halogénure métallique et en dernier lieu, ceux à source de sodium haute pression. A ce jour, tous les luminaires utilisant des lampes à mercure ont été remplacés à Yvoir, soit 34 appareils.

A partir de 2020, ORES va lancer le remplacement de tous les luminaires restants sur l'ensemble du territoire wallon, l'opération s'étalera sur une durée de 10 ans. A Yvoir, la première vague, qui concernera donc les appareils au sodium basse pression (1080 luminaires), s'étalera sur 5 ans. Le calendrier complet sur l'entité est le suivant :

- 2020 : 312 luminaires « sodium BP » sur Dorinne (61), Houx (12), Mont (103), Purnode (58) et Spontin (78).
- 2021 : 247 luminaires « sodium BP » sur Godinne.
- 2022 : 216 luminaires « sodium BP » sur Yvoir.
- 2023 : 164 luminaires « sodium BP » sur Evrehailles.
- 2024 : 128 luminaires « sodium BP » sur Durnal.
- 2025 : 132 luminaires « halogénures métalliques » sur Dorinne (4), Durnal (21), Evrehailles (4), Godinne (20), Houx (9), Spontin (21) et Yvoir (53).
- 2026 : 201 luminaires « sodium HP » sur Dorinne (9), Durnal (22), Evrehailles (18), Godinne (35), Houx (17), Mont (3), Purnode (29) et Spontin (68).
- 2027 : 176 luminaires « sodium HP » sur Yvoir.

Notre conseiller en énergie se tient à votre disposition pour toute information complémentaire (tél : 082/610.300 - [christophe.staf@yvoir.be](mailto:christophe.staf@yvoir.be))

## ENVIRONNEMENT

### RÉUNION PLÉNIÈRE DU PCDN

(Plan Communal de Développement de la Nature)

Vous êtes intéressés par le développement de la Nature et la préservation de la biodiversité au sein de notre belle commune. Vous avez des idées de projets à y développer ? Rejoignez-nous **le 24 février 2020, à 19h00** à la salle de l'ancien Arsenal des pompiers de l'Administration Communale à Yvoir.

Plus d'informations auprès de Céline Mathelart, Eco-conseillère au 082/610.373 ou à [environnement@yvoir.be](mailto:environnement@yvoir.be).



## QUAND LES BULLES SONT CLEAN...



Face à la problématique des déchets sauvages et des dépôts clandestins autour des bulles à verre, BEP Environnement vous rappelle les règles relatives à la propreté autour des bulles à verre.

### QUAND LES BULLES S'EXPRIMENT !

Le tri est tellement plus agréable quand un environnement est propre. Trier les bouteilles, les flacons et les bocaux en verre, rien n'est si facile ! Il suffit de les déposer dans les bulles à verre en séparant bien le verre coloré du verre incolore. Tout aussi facile : respecter les bulles à verre. C'est simple : rien ne peut être déposé à proximité ! Pas de caisses en carton, de sacs en plastique ou d'objets encombrants (matelas, chaises, fauteuils...).

### DÉCHETS À LA POUCELLE, ENCOMBRANTS AU RECYPARC

Ce n'est pas agréable de se promener dans son quartier et d'y découvrir des dépôts « clandestins » autour des bulles à verre. Par ailleurs, en laisser est considéré comme une infraction environnementale, passible de poursuites administratives et judiciaires. Pourquoi abandonner sa caisse en carton alors qu'elle pourrait servir à nouveau ou être déposée au prochain passage des papiers-cartons ? Et les encombrants ? Matelas et mobiliers divers sont repris dans les recyparcs. Si votre commune est affiliée à la Ressourcerie namuroise, il suffit de la contacter pour organiser leur enlèvement à domicile.

### LE VERRE, C'EST DANS LA BULLE, PAS À CÔTÉ !

Et si la bulle est pleine, rendez-vous vers un autre site de bulles ou bien revenez plus tard. Enfin, si vous avez malencontreusement produit des débris de verre, ramassez-les. Cela évitera blessures, crevaisons et tout désagrément de ce genre !

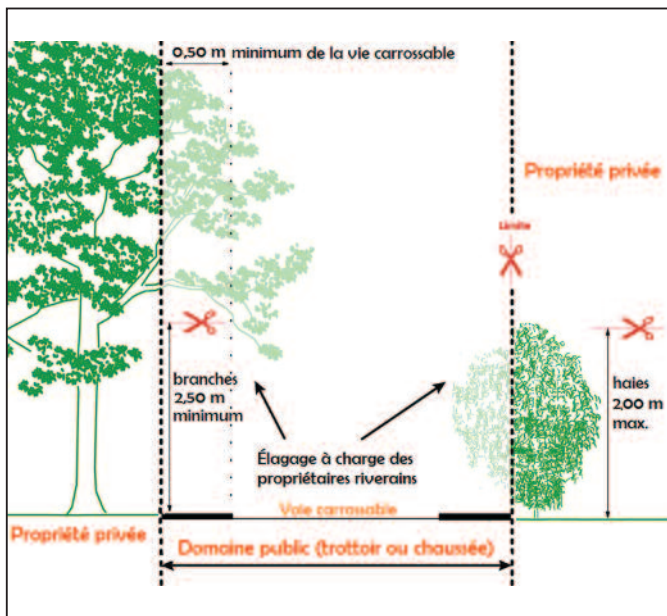


Comme chaque année, les **Journées Wallonnes de l'Eau** se déroulent en seconde quinzaine de mars, à savoir **du 14 au 29 mars en 2020**. A cette occasion, le Contrat de rivière Haute-Meuse (CRHM) et ses partenaires vous proposent des animations / visites gratuites sur le thème de l'eau. Des actions seront notamment prévues pour les écoles de la commune. Restez attentifs à l'agenda du site [yvoir.be](http://yvoir.be) ou à l'actualité de la page Facebook communale.

## ENTRETIEN DES HAIES ET ARBUSTES DÉBORDANT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Pour éviter tout problème de sécurité, le propriétaire d'un bien immobilier, bâti ou non et/ou son occupant et/ou celui qui en a la garde en vertu d'un mandat, est tenu de tailler et élaguer les arbres qui débordent de sa propriété, en référence à l'article 33 du règlement général de police de la commune. En aucune manière les plantations ne peuvent masquer la signalisation routière, quelle qu'en soit la hauteur, ni réduire ou atténuer la visibilité pour la circulation sur la voie publique, ou ses abords.

Tant le règlement général de police de la commune (art.33) que le décret sur les voiries communales du 6 février 2014 (art. 60 et suivants) sont d'application et peuvent donner lieu à l'application de sanctions administratives sévères.



## UN RECYPARC MOBILE AU CŒUR DE NOS VILLAGES

A partir du 1er février, BEP Environnement propose un service de proximité à la population namuroise. Un recyparc mobile se déplacera au cœur des villes et villages pour les citoyens en perte de mobilité ou à mobilité réduite afin de répondre à leur difficulté de déplacement vers les recyparcs.



## Une solution pour collecter certains types de déchets

Voici les déchets qui pourront être déposés dans ce recyparc mobile :

- Les huiles et graisses de friture
- Les huiles de vidange (moteur) usagées
- Les piles
- Les DSM - Déchets spéciaux des ménages (pots de peinture, solvants, extincteurs, produits phytos, radiographies, filtres à huile)
- Les ampoules économiques
- Les tubes néon
- Les bris de verres plats
- Les seringues usagées
- Les détecteurs de fumées
- La frigolite, les bouchons de liège, les écrans et petits DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques).

En revanche, les déchets encombrants, les déchets verts, le bois et les inertes ne pourront être collectés que dans les recyparcs classiques qui sont équipés de conteneurs suffisamment grands pour accueillir ces déchets. En effet, les dimensions réduites de la remorque ne permettront pas d'accepter un volume de déchets trop important.

Les dépôts de médicaments entamés ou périmés, les déchets pouvant contenir de l'amiante-ciment ainsi que des déchets de nature explosive ou radioactive **sont strictement interdits**.

## DES PARRAINS & MARRAINES POUR LE GROUPE SENTIERS NOUVELLE DATE

« (re)partir du bon pied »

La réunion d'information **ouverte à tous** pour la relance du Groupe Sentiers d'Yvoir, annoncée dans le bulletin communal précédent, a été **postposée au mardi 11 février à 20h00**, à la cafétéria de la salle du Maka à Yvoir.

Pour rappel, dans le cadre du PCDN (Plan Communal pour le Développement de la Nature), quelques membres ont émis l'idée que suivre les différentes voiries vicinales permettait de découvrir notre patrimoine naturel. Ainsi, promouvoir une mobilité douce reliant les différents villages ou points phares de notre belle commune nous donne les moyens de mieux faire connaître cet environnement naturel souvent exceptionnel.

**Aussi, nous recherchons des bénévoles, habitants notre commune et désireux de s'impliquer en tant que parrain ou marraine de nos itinéraires de mobilité douce.**

Des informations préalables peuvent être obtenues auprès des coordinateurs du projet :

- Marc Brevers (Godinne) - [marc.brevers@gmail.com](mailto:marc.brevers@gmail.com)
- Sylvianne Delire (Evrehailles) - [sylvianne.delire@live.fr](mailto:sylvianne.delire@live.fr)

## Horaires et lieux de passage du recyparc mobile

Evrehailles	Bd des Combattants (place du jeu de balle)	Jeu	Jeudi 27 février 2020	De 13 à 16h
Purnode	Sur le parking du jeu de balle	Ven	Vendredi 6 mars 2020	De 13 à 16h
Mont	A côté de l'Eglise	Jeu	Jeudi 23 avril 2020	De 9h à 12h
Godinne	Rue de la Ferme (sur le parking)	Ven	Vendredi 22 mai 2020	De 9h à 12h
Durnal	Sur le parking du jeu de balle	Jeu	Jeudi 25 juin 2020	De 13 à 16h
Yvoir	Sur le parking de la Poste	Jeu	Jeudi 27 août 2020	De 9h à 12h
Houx	Au terrain de basket près des bulles à verre	Ven	Vendredi 04 septembre 2020	De 9h à 12h
Dorinne	Sur le terrain du jeu de balle près de l'école	Jeu	Jeudi 22 octobre 2020	De 13 à 16h



## LE GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

est une grande mobilisation citoyenne qui vise à sensibiliser les Wallons à la problématique de la **propreté publique**, afin de rendre nos lieux de vie et notre environnement quotidien plus propres.



**Le dernier week-end de mars**, tous les Wallons – citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses – se mobilisent autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre.

Lancée en 2015, cette grande action de sensibilisation mobilise chaque année un nombre croissant de citoyens. De 10.000 participants en 2015 à près de 162.647 participants en 2019 !

Pour cette 6e édition, et pour la première fois, le week-end habituel du Grand Nettoyage de Printemps sera complété d'une **4e journée dédiée aux entreprises** !

**Rendez-vous dès février 2020 pour les inscriptions à cette 6e édition sur le site de Wallonie plus propre !**

## DÉRATISATION, COMMENT PROCÉDER EFFICACEMENT ?

**Le produit doit être placé aux endroits fréquentés par les rats, et ceci hors de la portée des enfants et des animaux domestiques !**



### Quelques conseils pour éviter d'attirer ces rongeurs indésirables

- o Éviter de laisser traîner de la nourriture en permanence (restes de cuisine, vieux pains, etc., même si vous nourrissez des animaux en liberté : chiens, poules, canards...) ou des déchets divers afin de ne pas les attirer. Si vous nourrissez les oiseaux, faites-le de manière inaccessible du sol, les rats sont très habiles.
- o Veillez à composter de manière responsable : pas de restes alimentaires de viande et poisson par exemple ; plus d'infos au service Environnement de la Commune ([environnement@yvoir.be](mailto:environnement@yvoir.be)). Un dépliant sur le compostage est disponible si vous voulez en savoir plus.
- o Poubelles, soupiraux, lucarnes fermés et ajuster les portes et grillages !
- o Leur territoire ne coïncide pas avec les limites des propriétés humaines. Il y a toujours intérêt de s'unir entre voisins pour la prévention et les traitements.
- o Éviter de leur offrir des abris : tas de bois, silos, tas de fumier, ballots de paille, amas de ferraille etc.

### Où et comment déposer les produits ?

A l'extérieur

- o Repérer les zones de passages et galeries, y déposer/introduire les sachets (sachet fermé !! si pas à l'abri des intempéries).
- o Commencer par de petites quantités à divers endroits.

A l'intérieur

- o Ouvrir le sachet et déposer le contenu aux endroits à problèmes.

Approvisionnement

- o Si après 1 semaine les appâts sont intacts, les changer de place.
- o S'il y a eu consommation, renouveler l'opération durant 3 semaines en réapprovisionnant les postes tous les 3 à 4 jours.
- o Augmentez éventuellement les doses.

Remarques

- o Ramassez les appâts non consommés. Ne jamais laisser le produit moisir dans des mangeoires ou ailleurs, car ils perdent leur attractivité.

- o Souvenez-vous que le rat ne meurt pas directement mais en plusieurs jours.
- o N'oubliez jamais qu'un rat est un animal méfiant. Il ne viendra donc pas nécessairement le premier jour de la pose d'appât.

## DU CHANGEMENT POUR LES DEUX ESPACES NUMÉRIQUES DE LA COMMUNE

À l'aube de cette nouvelle année, les espaces numériques de la commune adoptent quelques nouveautés.



### Pour l'Espace Numérique d'YVOIR : il sera ouvert **lundis et les jeudis**, de 9h à 16h.

Vous pourrez y venir aussi bien pour obtenir une aide à l'utilisation de l'outil informatique que pour passer du temps dans un lieu convivial, travailler sur votre ordinateur, rencontrer de nouvelles personnes, bénéficier d'un échange de bonnes pratiques sur le numérique. A nous, avec vous, de créer l'espace numérique de demain.

**Pour l'Espace Numérique de GODINNE** : il est ouvert **aux heures d'ouvertures de la bibliothèque**, du mardi au samedi. Vous y trouverez notre nouveau programme **UNIVERSALIS** (adulte/junior). Vous pouvez obtenir une aide personnalisée, sur rendez-vous, de préférence le mardi de 12h à 18h. Contactez Marie Demets au 0478/78.11.84.

De plus, nous sommes ouverts aux suggestions. Des boîtes à idées seront disponibles dans les deux espaces numériques afin de récolter vos idées et ainsi mieux répondre à vos envies et vos besoins.

### Ces Espaces Numériques vous permettent de :

- utiliser les ordinateurs disponibles ou amener votre propre ordinateur
- bénéficier d'une bonne connexion internet
- utiliser nos lecteurs de cartes d'identité
- faire vos recherches sur internet
- rencontrer d'autres personnes et échanger vos bonnes pratiques
- réaliser vos paiements en ligne
- imprimer vos documents administratifs ou bancaires importants (redevance)
- obtenir une aide personnalisée.

## TU AS ENTRE 3 ET 12 ANS ? ENVIE DE T'AMUSER ? REJOINS-NOUS AUX PLAINES DE VACANCES

au Hall omnisports à Yvoir.

### Quand ?

- Du 24 au 28 février (carnaval : inscriptions clôturées le 14/2)
- Du 6 au 10 avril (Pâques : inscriptions clôturées le 27/3).

**Horaire** : de 8h30 à 16h30 (garderie de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 17h30).

**Coût** : 40 € pour le 1er et le 2e enfant d'une même famille, 30 € à partir du 3e enfant.

### Inscriptions

**Le paiement fait foi d'inscription.**

Contact : Mme **Justine Maury**, coordinatrice ATL, 082/61.03.33 ou [atl@yvoir.be](mailto:atl@yvoir.be).



## PROJETS DANS LES ÉCOLES COMMUNALES

### UNE JOURNÉE SPORTIVE À PURNODE

L'équipe des professeurs d'éducation physique organise, en partenariat avec les directions et enseignants, une journée sportive au complexe sportif à Purnode le 31 mars prochain. L'activité principale du jour sera un cross inter-écoles. Cet événement concerne les enfants de la 3ème maternelle jusqu'à la 6ème primaire des écoles communales d'Yvoir.

### CONFÉRENCE-ATELIER : UNE ALIMENTATION SAINTE POUR UN MEILLEUR APPRENTISSAGE DES ENFANTS

Dans le cadre de notre signature du Greendéal « **Cantines durables** », le choix d'un partenaire s'est porté sur « **Influences végétales** », qui va aider les directions des écoles communales à construire un projet d'alimentation saine pour les enfants.

A savoir que les écoles communales sont déjà en route pour promouvoir les collations saines, les gourdes d'eau et la gestion des déchets.

En février et mars, les enfants et leurs enseignants vont bénéficier d'animations pédagogiques pratiques notamment autour du goût des aliments et les légumes plus particulièrement.

Influences végétales propose aussi un **atelier-conférence** pour les parents avec la participation d'une nutrithérapeute pour partager les recherches et conseils pratiques actuels sur l'importance d'une alimentation saine et durable dans le développement mais aussi l'apprentissage des enfants.

Une même conférence, de 19h30 à 21h30, à 2 dates différentes :

- soit le mardi 18 février à l'école communale de Purnode.
- soit le jeudi 5 mars à la Cafétéria du Maka à Yvoir.

**Activité ouverte à tous les habitants intéressés, entrée gratuite, sans inscription préalable.**

### PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL À L'ÉCOLE DE MONT

Un beau projet scolaire est en cours actuellement à l'école communale de Mont.

Fin décembre, les élèves de deuxième primaire recevaient les 3x20 du village pour quelques activités : bricolage, danse, massages, et un petit goûter. « Comme nous avons reçu des tablettes dans le cadre de "école numérique 2019", nous avons demandé aux aînés de nous transmettre leurs adresses mails afin de concrétiser un projet de communication intergénérationnelle via internet durant l'année scolaire. Quel bonheur partagé quand on se quitte de savoir que le contact va perdurer après les congés... ».

Ainsi en ce début d'année 2020, cette belle aventure se concrétise par des échanges réguliers avec les aînés.



# Au côté de chacun

## LES ATELIERS DU PCS ET DU CPAS REPRENENT DE PLUS BELLE

Nous vous proposons, durant le premier semestre 2020, dix ateliers différents ! Écriture, couture, philo, emploi-formation, travail en question, informatique, conte et expression (adulte), cuisine, énergie, sorties culturelles...

Depuis 2017, ils sont ouverts à tou(te)s les yvoirien(ne)s (sur inscription préalable). Tout au long du nouveau planning, vous découvrirez les affiches de promotion que les participants des ateliers informatiques ont réalisées.

Suivez ce lien pour plus de renseignements : <https://www.yvoir.be/fr/actualites/ateliers-et-activites-du-pcs-et-du-cpas>

ou contactez-nous : [anne-pascale.leboutte@yvoir.be](mailto:anne-pascale.leboutte@yvoir.be) 0478/90 12 54 [sylvie.haumont@yvoir.be](mailto:sylvie.haumont@yvoir.be) 0474/77 92 44.

## UNE MAISON CITOYENNE POUR TOUS LES YVOIRIENS

Comme vous le savez peut-être déjà, la Commune d'Yvoir a racheté les anciens bâtiments de la poste pour y créer une **maison citoyenne**.

Nous voulons que ce nouvel outil soit mis en place pour les citoyens mais aussi **avec les citoyens**. C'est pourquoi nous vous invitons pour une première rencontre **le 17 mars à 19h**, dans les locaux de l'ancienne poste d'Yvoir. Nous réfléchissons ensemble sur le meilleur usage à faire de ce lieu pour qu'il devienne un espace communautaire où chaque habitant de l'entité se sent chez lui.

**REJOIGNEZ-NOUS  
LE 17 MARS**

**A 19h  
A L'ANCIENNE  
POSTE D'YVOIR**



**CREATION D'UNE  
MAISON  
CITOYENNE  
A YVOIR ...**

Le Plan de Cohésion sociale vous invite à la mise en place d'un groupe de réflexion pour la création d'une maison citoyenne.

Infos : [sylvie.haumont@yvoir.be](mailto:sylvie.haumont@yvoir.be) ou 0474/ 77 92 44



## NOUVEAU POUR NOS AÎNÉS : ASBL AIDE SENIORS

Les 3 administrateurs de cette ASBL active depuis mai 2019 sont issus de la commune d'Yvoir : Marc Verkain (Godinne), Président-trésorier, Isabelle Dachet (Godinne), Vice-Présidente, et Maxime Evrard (Mont), Secrétaire.



Le but de l'ASBL est de **promouvoir le maintien à domicile des personnes de 60 ans et +** sur les communes d'Yvoir, Namur et Dinant.

Nous recherchons des bénévoles pour accompagner les seniors au domicile (écoute active) ou lors d'activités socioculturelles.

Toutes les infos sont disponibles sur notre site internet :

<https://aide1234.wixsite.com/aide-seniors-asbl>

Contact : [isa.dachet@skynet.be](mailto:isa.dachet@skynet.be) ou 0477/090 216.

## APPEL AUX VOLONTAIRES D'YVOIR ET ENVIRONS

Le Collectif citoyen d'Yvoir a beaucoup de projets pour l'année 2020. Objectif : permettre la rencontre et l'échange en proposant différentes activités au sein du Centre Croix-Rouge de demandeurs d'asile implanté sur la commune.



Dans ce cadre, nous aimerions organiser **une soirée jeux de société** par mois pour les résidents, enfants et adultes. Ayant déjà expérimenté cette activité, nous avons constaté qu'en dehors de jeux de notoriété internationale (comme le Monopoly), la plupart des jeux proposés ne sont pas connus des résidents. Aussi, nous recherchons des volontaires qui seraient intéressés de venir proposer un jeu qu'ils connaissent bien, et dont ils expliqueront les règles au public présent. La question de la langue est une difficulté potentielle, mais l'expérience nous apprend qu'on parvient finalement à se faire comprendre en utilisant nos différentes connaissances linguistiques !

**Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter ([tjacques59@gmail.com](mailto:tjacques59@gmail.com)). Vous participerez à un beau moment de convivialité, et contribuerez à amener un peu de joie et de distraction à des personnes qui en ont bien besoin.**

Le Collectif Citoyen d'Yvoir.

## ÉCOUTE-ENFANTS... QUELQU'UN VOUS ÉCOUTE...

**Former le 103 ou aller sur [103ecoute.be](http://103ecoute.be)**

**Ecoute-Enfant** est un service qui répond, par l'intermédiaire du téléphone (numéro 103), aux questions des enfants, des adolescents, mais aussi de toute personne qui s'interroge ou s'inquiète à propos d'elle-même ou éventuellement d'autrui lorsqu'un enfant est en cause.

**Le numéro 103**, accessible gratuitement de 10 heures à 24 heures, s'adresse à tous les enfants et adolescents qui, à tout moment, éprouvent le besoin de parler, de se confier parce qu'ils ne se sentent pas bien, vivent des choses difficiles, sont isolés, ou se sentent en danger...

**L'anonymat** de la personne qui appelle le service "Ecoute-Enfant" est garanti.

# Vie associative

**SCÈNE OUVERTE**  
 AU CENTRE CROIX-ROUGE DU BOCC



Chaque mois, une conteuse professionnelle de l'ASBL Volubilis, nous emmène sur les chemins magiques de l'art du Conte. Un espace suspendu dans le temps où chacun peut partager les émotions de l'autre grâce à la fluidité de l'histoire contée et à la bienveillance du groupe. Un retour en enfance pour permettre aux adultes de se rencontrer différemment...

**Les jeudis 23/1, 13/2, 19/3, 30/4, 28/5 et 11/6**  
 13h30 à 14h30

Une initiative du CPAS et du PCS d'Yvoir  
 Plus d'infos : [sylvie.haumont@yvoir.be](mailto:sylvie.haumont@yvoir.be) - 0474 77 92 44



## FESTIVITÉS LOCALES

### DINER DU COEUR

Cette année, le dimanche 8 mars, le « **Dîner du Cœur** » au profit du Télévie se déroulera à l'école de Mont, dès 12h00. Vous êtes toutes et tous cordialement invités à y participer.



**Au menu : Potage - Filet de dinde, petits légumes de printemps, Croquettes avec sauce au choix (Boursin - poire ou cerise Red Bocc) Dessert**

Prix : 20€ adulte – 10€ enfant

Le programme détaillé sera publié sur [yvoir.be](http://yvoir.be).

Infos : Laetitia Michiels au 082/61.03.10 [accueil@yvoir.be](mailto:accueil@yvoir.be).

Si vous êtes désireux de rejoindre l'équipe du nouveau Comité Télévie « L'Espoir d'Yvoir », n'hésitez pas à contacter Mme Michiels.

LE COLLECTIF CITOYEN D'YVOIR VOUS INVITE  
CITOYENS DU MONDE

**SAMEDI SOLIDAIRE**

REJOIGNEZ-NOUS  
 POUR UN  
**DÉJEUNER INTERCULTUREL**

Chaque dernier samedi du mois (Sauf décembre)  
 de 11h à 13h au Centre Croix-rouge du Bocc



Avec le soutien de la Région Wallonne, le CPAS, le PCS d'Yvoir et le Centre Croix-Rouge du Bocc  
 Info : [sylvie.haumont@yvoir.be](mailto:sylvie.haumont@yvoir.be) ou [tjacques59@gmail.com](mailto:tjacques59@gmail.com)

## AU CLUB DE BALLE PELOTE A PURNODE



**SOUPER SAMEDI 11 AVRIL 2020**  
à 19H00  
COMPLEXE SPORTIF PURNODE

REPAS: APÉRITIF  
APÉRO ACCOMPAGNÉ DE 2 AMUSES BOUCHES 4 €

ENTRÉES: ASSIETTE MELON JAMBON ITALIEN 8 €  
ASSIETTE CHARCUTERIE ITALIENNE 8 €

PLATS:  
SPAGHETTI BOLOGNAISE 10 € (ENFANT 6 €)  
PENNE JAMBON CRÈME 12 € (ENFANT 6 €)

DESSERT  
TIRAMISU 4 €

**MENU COMPLET ADULTE: 25 € (APÉRO, ENTRÉE, PLAT, DESSERT)**  
082 / 61.48.28 RÉSERVATION POUR LE 4 AVRIL **AMBIANCE ITALIENNE**



## RONDE DE LA CERVOISE À EVREHAILLES

Après Purnode en 2005, Dorinne en 2010 et Spontin en 2015, c'est le village d'**Evrehailles** qui a été choisi pour accueillir la 19<sup>e</sup> Ronde de la Cerveoise, le dimanche 19 avril prochain à partir de 11h.



Sur un itinéraire pédestre de +/- 2 km, regroupant 8 stands de dégustation, vous découvrirez les saveurs parfois trop peu connues des bières de notre contrée. Chaque stand proposera une bière traditionnelle et une bière découverte.

Les stands offriront également la possibilité de se restaurer (produits du terroir) et de se divertir (animations musicales).

L'organisation de la Ronde de la Cerveoise est chapeautée par le Syndicat d'Initiative d'Yvoir, en collaboration avec les clubs sportifs du village d'Evrehailles, à savoir le Bail Run, la balle pelote, le tennis de table et le VTT, ainsi que l'Amicale des parents des écoles d'Evrehailles, le comité de quartier du Jauviat et la confrérie de Poilvache.

## SOUPER FLAMICHE

Au profit de l'action humanitaire de l'Amicale belgo-ukrainienne d'Yvoir - Anhée

Salle Le Chérumont, à BIOUL, le vendredi 7 février 2020, à partir de 18h30.

Apéritif offert par l'Amicale.

Flamiche, salade : 15 € ou Spaghetti bolognaise : 9 €

Menu enfant (< 12 ans) : Spaghetti bolognaise : 5 €

Dessert : Glace et salade de fruits ou Mousse au chocolat

Réservation **obligatoire pour le 4 février**, par SMS : 0475/420363 ou 0472/857057, ou par courriel : [abuk-yvoir@hotmail.com](mailto:abuk-yvoir@hotmail.com)

Paiement sur compte de l'ABUK : BE34 0682 3890 7690.

## LE COIN DES AÎNÉS

### THÉ DANSANT À YVOIR



Le CCA d'Yvoir organise un thé dansant les **dimanches 22 mars<sup>(1)</sup>, 19 avril et 17 mai de 15h à 18h.**  
Habitants de l'entité ou d'ailleurs, soyez les bienvenus !

Venez passer un après-midi, seul(e) ou accompagné(e) de vos amis, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Une animation musicale est assurée avec tous les succès préférés des aînés !

Lieu : hall omnisports, rue du Maka à Yvoir  
Tarif : 5 €. Infos : Laetitia au 082/61.03.10

(1) Pour le thé dansant du 22 mars, des chauffeurs bénévoles sont disponibles gratuitement pour vous prendre à domicile et vous ramener chez vous une fois le thé dansant terminé. Si l'expérience est concluante, elle sera reconduite pour d'autres dates.

Une seule chose à faire : réserver votre transport auprès de l'accueil à la commune au 082/61 03 10. Demandez Laetitia.

Une belle occasion de se changer les idées sans se tracasser du transport.

### AGENDA DU CCA

Le Conseil Consultatif des Aînés de la commune d'Yvoir vous présente la liste de ses activités en 2020, dans les différents villages de l'entité. Si vous désirez participer, n'hésitez pas à prendre contact avec les personnes reprises ci-dessous.

**1/ Mont** : infos : Mme Havenne 081/41.22.33

Jeux et goûter, le 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 14h à 18h (sauf en juillet).

Dîner annuel, le 3<sup>ème</sup> mercredi d'août

Dîner moules-frites, le 3<sup>ème</sup> mercredi d'octobre.

**2/ Godinne** : infos Marie-Anne Dumont 082/61.23.08

Scrabble et Rummikub, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis de chaque mois de 14h à 16h30 (Espace 27).

**3/ Yvoir** : infos Marie-Anne Dumont 082/61.23.08

Jeux de cartes Couyon et/ou Whist, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois de 14h à 18h (salle du Syndicat d'initiative).

**4/ Evrehailles - La Goyolle** : infos Marcelle Lejeune 0471/57.39.04

Jeux de cartes, Scrabble, jeux de société, le mercredi à 14h.

Dance country, le jeudi.

Tennis de table, le vendredi soir.

Self défense, le samedi

**5/ Purnode** : infos André Defosses 082/61.25.25

Jeux de cartes, Whist et Scrabble, de 14h à 17h aux dates suivantes : 6/02, 5/03, 2/04, 7/05, 4/06, 3/09, 1/10, 5/11, 3/12 (Salle Patro). 2/07, 6/08 (Complexe sportif).

**6/ Spontin** : infos Suzanne Rufy 083/69.91.76

Jeux de cartes, le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 14h à 17h30 (Lampisterie).

**7/ Durnal** : infos Denise De Vos 083/69.90.38

Jeux de cartes, Scrabble, le 3ème jeudi de chaque mois de 14h à 19h (Maison des Jeunes).

Laetitia Michiels, secrétaire FF du CCA.

## EXCURSION DU 16 AVRIL

### ESCAPE EN FRANCE : BAVAY, GUISE ET MAROILLES

Avec le retour du printemps, reviennent également les excursions du Conseil Consultatif des Aînés. Nous commencerons l'année avec une journée 100% française dans les départements du Nord et de l'Aisne. Le matin, nous visiterons le centre d'interprétation du forum romain de Bavay et sa reconstitution en 3D. A midi, le Bagacum, restaurant recommandé par le guide Michelin, nous accueillera pour un repas 3 services boissons comprises.

L'après-midi, nous irons visiter la ville ouvrière idéale imaginée et construite au 19e siècle par Jean-Baptiste Godin dans le village de Guise. Ce « familistère » est une vraie merveille à la fois sociale et architecturale.

Cette journée se terminera à Maroilles où nous nous arrêterons pour une dégustation aux « Caves de l'abbaye de Maroilles ». Une belle journée en perspective !

- Départ de la gare de Spontin à 7h30 ou de l'hôtel de ville d'Yvoir 7h45.
- Visite du Forum Romain de Bavay.
- Repas de midi à Bavay (boissons incluses)
- Visite du Familistère de Guise
- Arrêt-dégustation de et à Maroilles, épicerie fine et produits du terroir.
- Retour à Yvoir en début de soirée.



**Prix : 56 €**

**Inscription** : uniquement par téléphone **à partir du lundi 10 février** auprès de Mme Laetitia Michiels au 082/61.03.10 pendant les heures de bureau. Votre paiement exclusivement sur le compte BE19 0910 1813 7312 du CCA de la commune d'Yvoir, **au plus tard pour le 10 avril**. L'inscription n'est effective qu'après réception de votre paiement.

## CULTURE

### EXPOSER POUR LA PREMIÈRE FOIS...

*Appel à participation pour le Salon d'ensemble Mos'ART édition 2020 (12-13 et 14 juin, salle du Maka à Yvoir)*

Créé en 1998, **Mos'Art** lance une nouvelle dynamique sous les thèmes conjoints de **Portraits, Histoires et Paysages**.

On y retrouvera la base du succès de Mos'Art, avec ses cimaises qui accueilleront les arts plastiques (peinture, aquarelle, photographie, art graphique et sculpture).

Pour cette 23e édition, le SI ouvre également son salon aux artistes de l'entité qui souhaitent exposer **pour la première fois dans une manifestation artistique**. Vous qui travaillez depuis parfois longtemps chez vous et qui n'avez, jusqu'à présent, pas eu l'opportunité ou la possibilité d'exposer vos travaux, le moment est venu ! Même si vous êtes hors du thème général.

Le SI vous met gracieusement à disposition une cimaise à titre de 1ère fois. Passez le pas et accrochez votre façon de voir le monde...

N'hésitez pas à vous faire connaître au service Tourisme : 082/61.03.29 ou [tourisme@yvoir.be](mailto:tourisme@yvoir.be) pour vous inscrire.

## AU CENTRE CULTUREL



### Le printemps 2020 au Musée archéologique

**MIA** Musée Archéologique de la Haute-Meuse

- **La nouvelle exposition temporaire « Archéologie en Condroz »** fait connaître les fouilles archéologiques récentes, menées non loin de notre commune, et montre les objets dégagés par **ARCHÉOLO-J**, une asbl dynamique qui sensibilise les jeunes à l'existence et à la sauvegarde du patrimoine archéologique.
- **L'exposition « Le Trou Félix et Dom Grégoire Fournier »** est prolongée jusqu'au 8 mai. Grégoire Fournier, moine de l'abbaye de Maredsous, a dirigé en 1904 les fouilles d'une grotte sépulcrale dans le ravin du Colébi. Le très intéressant matériel découvert à l'époque n'avait jamais été exposé.
- **L'exposition permanente « La Préhistoire en Haute-Meuse »** offre une rare sélection d'outils depuis ceux laissés par l'homme de Neandertal, de sépultures dont la plus ancienne date du Mésolithique, ou encore des parures néolithiques et de l'âge du Bronze.

**Visites à partir du 3 mars** : les mardis, mercredis, jeudis, vendredis ainsi que les 1ers dimanches du mois, de 13h30 à 17h30.

Entrées : adulte 3€ ; seniors 2€ ; -12 ans : gratuit. Gratuit (pour tous) le premier dimanche du mois. Bienvenue !

Organisation ASBL « Le Patrimoine de Godinne », avec le soutien de la FWB.

### Exposition "ART'MONIE"

les 4 et 5 avril, de 14 à 18h30, à la Grange de la Vieille Ferme.

Salon d'ensemble organisé par 6 artistes aux disciplines différentes.

Vernissage le vendredi 3/04 à 18h30. Infos : Christophe Englebert: 0475/56.32.17.



## TIRE-LIRE,

### le nouveau Portail des bibliothèques de la Province de Namur

Tire-Lire est un portail web conçu pour le lecteur, qui lui offre de nombreux services. Il renferme le catalogue qui réunit les collections des bibliothèques centrale et itinérante provinciales, des bibliothèques publiques partenaires et de quatre centres provinciaux de documentation ainsi que les informations et les activités de chacune de ces institutions.

### Que puis-je trouver sur Tire-Lire ?

- Un catalogue donnant accès à plus de 800.000 ressources : livres, BD, jeux, multimédias, périodiques, etc.
- Toutes les informations pratiques concernant les bibliothèques partenaires.
- Un agenda des activités organisées par les bibliothèques partenaires : expositions, heures du conte, ateliers créatifs, partages de lecture, balades littéraires... Un panel varié autour du livre et de la lecture pour petits et grands !
- Un espace « lecteur » permettant de :
  - consulter mes données personnelles
  - consulter mes prêts en cours, mes réservations, mon historique de prêts
  - définir des centres d'intérêts, créer mes listes de lecture
  - créer un filtre de recherche personnalisé
  - coter et commenter mes lectures.
- Mais aussi : les coups de cœur des bibliothécaires, les nouveautés, les liens vers différents services numériques, des actus et bien d'autres choses encore.

**Votre bibliothèque communale d'Yvoir fait partie de ce portail.** Retrouvez toutes nos informations sur le site [www.tire-lire.be](http://www.tire-lire.be)



## LITTÉRATURE

Le dernier roman policier de Christophe Coquin vient de paraître.

Il est disponible au Panier de Victor d'Evrehailles (comme les autres romans de l'auteur).

Toutes informations sur l'auteur et ses œuvres sur [www.christophe-coquin.com](http://www.christophe-coquin.com)



## ACADÉMIE DU WALLON

Les vendredis 21/02, 20/03, 17/04, 15/05 et 19/06.

Les réunions se tiennent à l'Hôtel de ville, au réfectoire de l'ancien arsenal des pompiers de 14h00 à 16h00.

Venez à la découverte ou redécouverte de notre beau dialecte à travers des textes savoureux présentés et décortiqués par Pierrot Lazard, membre des Relis Namurwès. Aucune base n'est requise pour participer...et c'est gratuit.

## SPORTS

### RUNNING : LA ZATPEK ACADEMIE D'YVOIR, À GODINNE

Pour les « amoureux » de la course à pied...

- Un coach animateur
- Un programme structuré
- Un plan d'entraînement mensuel
- Une séance hebdomadaire en groupe coachée

Toute l'année (sauf jours fériés et grandes vacances d'été). Ambiance sportive assurée !

Infos : [willy.biot@gmail.com](mailto:willy.biot@gmail.com)

<https://www.zatopekmagazine.com/je-mentraîne/la-zatopek-academie>



**ROYAL FOOTBALL CLUB YVOIR**



Tu as entre 6 et 10 ans ? Envie de faire du sport ?  
Envie de faire partie d'une équipe ?  
Envie de frapper dans le ballon ?  
N'hésite pas et surtout viens nous retrouver au  
**RFC YVOIR**

Renseignements : Sébastien Tripanaux  
au +32(0)472/84.90.87 ou [tripanuxseb@yahoo.fr](mailto:tripanuxseb@yahoo.fr)



FOOT EN SALLE

**[2EME TOURNOI VETERANS]**

SAMEDI 16 MAI

100/ÉQUIPE

8 ÉQUIPES

**YVOIR**

SALLE MAKA

AVOIR + DE 35 ANS

INSCRIPTIONS: 0471 56 44 07



**TOURNOI**

IN EN TER FOOT EN SALLE

REPRISE

SAMEDI 11 AVRIL

VOIR | SALLE MAKA

INSCRIPTIONS : 0471 56 44 07



## PÊLE-MÊLE

### REPAIR CAFÉ À SPONTIN

Le Repair Café vous propose la réparation de certains vêtements un peu abîmés ou électroménagers qui ne fonctionnent plus. Le Repair-Café est **gratuit**.

Le premier rendez-vous de l'année se tiendra le samedi 21 mars, de 9h00 à 13h00. Entrée libre.

**Adresse** : salle des Mazuirs, chaussée de Dinant n°16 à Spontin.  
Dates suivantes : 18/4 – 16/5 – 20/6.

# Parole aux élus

## UN BUS COMMUNAL À YVOIR : LE RÊVE POURRAIT-IL DEVENIR RÉALITÉ ?



Comme nous nous y sommes engagés il y a un an, notre groupe continue à proposer des projets. En voici un qui nous tient à cœur depuis 2007 et que nous n'avons jamais pu réaliser, même lorsque nous étions dans la majorité, faute d'accord avec nos partenaires de l'époque.

À l'automne dernier, nous avons lancé un sondage en ligne pour déterminer si l'idée suscitait toujours un intérêt pour la population d'Yvoir. Le constat est sans appel parmi les répondants : 15% d'entre eux seulement sont satisfaits du service actuel et 87% utiliseraient un bus communal s'il y en avait un. Nous avons donc imaginé des parcours complémentaires à ceux du TEC et de la SNCB pour assurer un maximum de connexions du lundi au samedi. Tout ce travail, complété d'une analyse budgétaire, a été présenté au Conseil communal le 25 novembre dernier.

Plusieurs options sont désormais sur la table et méritent d'être affinées. C'est pourquoi il a été convenu d'interroger d'une part les communes voisines sur le fonctionnement et le coût de leur système de bus communal et, d'autre part, de créer un groupe de travail, auquel nous participerons activement, chargé de prendre les contacts utiles avec le TEC ou d'autres acteurs pour explorer toutes les pistes pour améliorer la mobilité dans nos villages. L'avis des ménages pourra même être sollicité dans ce cadre. Ces démarches complémentaires sont prévues pour le premier semestre 2020.

Après des années de blocage, un premier pas a été franchi ! Même si le « oui » espéré n'est pas encore là, nous saluons l'intérêt et l'ouverture de la majorité face à cette question cruciale de mobilité pour tous.

## PRENDRE SA PLACE DE CITOYEN.NE DANS LA CONSTRUCTION DE LA CITÉ

Le premier engagement du programme de «La Relève Maintenant» pour les élections d'octobre 2018 s'intitulait : Yvoir, une commune «Citoyens-Partenaires». Nous y faisons le pari de l'intelligence collective et de la participation citoyenne tant avec les membres du personnel communal qu'avec les habitants.

Notre conviction : face à la complexité de notre monde et aux défis de nos sociétés (urgences climatique, énergétique et sociale), ni les combats de coqs (dont sont parfois adeptes les politiques) ni les « râleries » en tous genres sur les réseaux sociaux ne permettent l'avènement d'un «Mieux-vivre» ensemble.

C'est pourquoi notre groupe défend depuis toujours tout ce qui permet aux citoyens de participer de manière plus active à la vie communale et de co-construire ainsi, avec les élus, leur commune. Cela se fait bien sûr au travers des nombreuses commissions consultatives (« développement rural », « CCATM », Conseil consultatif des sports, etc.) mais aussi via bien d'autres canaux : Plan de Développement de la Nature, conseil de participation dans les écoles, Cercle Historique, Collectif citoyen en lien avec les demandeurs d'asile, etc.

Tous ces projets n'existeront et n'auront du sens que si les citoyens s'y engagent comme **acteurs**.

Dans cet esprit venez nombreux co-créer, le mardi 17 mars à 19h, le projet de la nouvelle «**Maison citoyenne d'Yvoir**» dans les anciens bâtiments de la poste. Comment la Maison citoyenne peut-elle contribuer à un «Mieux-vivre» ensemble ? Pour qui ? Pour y faire quoi ? Avec qui ?

## PETIT RETOUR SUR L'AUGMENTATION DES TAXES



À l'occasion du débat télévisé d'octobre 2018, notre groupe avait été le seul à annoncer clairement la couleur concernant l'évolution des taxes communales : impossible de continuer nos missions de base sans quelques moyens supplémentaires. À présent que ces taxes sont votées, on peut lire que l'opposition, dans ces mêmes colonnes (en décembre), regrette que cette augmentation n'ait pas été étalée dans le temps. Curieuse réflexion. En effet, si certaines taxes majorées entrent directement en application, la plus importante d'entre elles, l'impôt sur les personnes physiques (IPP), met deux ans avant de produire ses effets. Cela veut clairement dire qu'une décision prise en 2019 ne se fera sentir qu'en 2021, lors des déclarations de revenus de l'année 2020. Si ce n'est pas ça de l'étalement...

En ce qui concerne la taxe sur l'entretien des égouts, notre message n'a pas changé d'un iota. Si demain les Provinces prennent en charge une part supplémentaire dans le financement des zones d'incendie, nous récupérerons alors les moyens nécessaires pour supprimer cette taxe qui est par ailleurs compliquée à percevoir et enrôler. Cette prise en charge par les Provinces est annoncée dans la déclaration de politique générale de la Région wallonne à l'horizon 2023-2024. S'ils tiennent parole, nous pourrions nous aussi concrétiser cette promesse pour le plus grand plaisir de l'ensemble des contribuables...que nous sommes tous.



# La Commune est à votre service

## PRENDRE CONTACT

Rue de l'Hôtel de Ville, n°1 à 5530 YVOIR - [www.yvoir.be](http://www.yvoir.be)  
Tél. : 082/610.310 - Fax : 082/610.311 - [commune@yvoir.be](mailto:commune@yvoir.be)

## HORAIRE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Sauf congés légaux, les bureaux de l'Administration communale sont accessibles au public :

- **le matin** : du lundi au vendredi de 8h à 12h,
- **l'après-midi** : **uniquement le mercredi** de 13h à 16h (ou sur rendez-vous un autre jour de semaine).
- **en début de soirée** : le service **Population et État civil** vous accueille le **jeudi de 16 à 19h**.
- **le samedi matin** : permanence de 10 à 12h, 2x par mois (1e et 3e sam.) pour le service Population & État civil, et 1x par mois pour le service Urbanisme (3e sam., sauf août le 4e).

Le service **Accueil-tourisme** est quant à lui ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h **et de 13h à 16h**, et le samedi matin de 9h à 12h. Les ouvertures jeudi en avant-soirée et samedi ne concernent que les services expressément mentionnés.

## PERMANENCES DU COLLÈGE COMMUNAL

Vous pouvez rencontrer les membres du Collège à l'Hôtel de Ville :

- **la semaine**  
lundi de 9 à 12h : Marcel COLET  
mardi de 9 à 12h : Etienne DEFRESNE  
mercredi de 13 à 16h : Patrick EVRARD  
jeudi de 9 à 12h : Charles PAQUET  
vendredi de 9 à 12h : Chantal ELOIN-GOETGHEBUER ;
- **le samedi matin** de 10h à 12h, une permanence est assurée par un membre du Collège à l'Hôtel de Ville ;

Pour ces permanences, il est vivement conseillé de prendre sur rendez-vous et de préciser le motif de la rencontre : **082/61.03.10**.

## COORDONNÉES DES MEMBRES DU COLLÈGE

EVARD Patrick	0479 104 425 <a href="mailto:patrick.evrard@yvoir.be">patrick.evrard@yvoir.be</a>
DEFRESNE Etienne	0473 42 22 60 <a href="mailto:etienne.defresne@yvoir.be">etienne.defresne@yvoir.be</a>
PÂQUET Charles	0475 243 137 <a href="mailto:charles.paquet@yvoir.be">charles.paquet@yvoir.be</a>
COLET Marcel	0475 739 894 <a href="mailto:marcel.colet@yvoir.be">marcel.colet@yvoir.be</a>
ELOIN-GOETGHEBUER Chantal	0496 215 701 <a href="mailto:chantal.eloin-goetghebuer@yvoir.be">chantal.eloin-goetghebuer@yvoir.be</a>
BADOR Christine (Prés. CPAS)	0477 134 488 <a href="mailto:christine.bador@yvoir.be">christine.bador@yvoir.be</a>

## SALLE DU MAKI : COORDONNÉES

Afin de mieux vous servir, les responsables de la salle du Maki disposent à présent d'un téléphone mobile. Pour joindre ce service :  
GSM 0478/79.39.37  
Tél. fixe 082/61.03.40  
[hall.omnisport@yvoir.be](mailto:hall.omnisport@yvoir.be).

## SERVICE ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL)

Depuis ce début d'année, le service ATL (plaines de vacances communales, accueil extrascolaire ou encore Conseil communal des enfants), est géré par Mme Justine MAURY.

Pour toute information : 082/61.03.33 ou [atl@yvoir.be](mailto:atl@yvoir.be) ou [justine.maury@yvoir.be](mailto:justine.maury@yvoir.be).

## GUICHET DE L'ÉNERGIE

Une permanence du Guichet de l'énergie est organisée à l'Hôtel de Ville d'Yvoir, salle de réunion au 1er étage, le 2e mercredi de chaque mois, de 9h à 12h, **sauf jours fériés ou assimilés et juillet-août**.

Votre interlocutrice : Mme Christelle VIGNISSE - 071/61.21.30 - 0474/118.640 - [guichetenergie.philippeville@spw.wallonie.be](mailto:guichetenergie.philippeville@spw.wallonie.be).

**Panne d'éclairage public à signaler ?**  
**Contactez le 082/610.300 ou [christophe.staf@yvoir.be](mailto:christophe.staf@yvoir.be)**

## PERMANENCE PENSIONS DE SALARIÉS

L'Office National des Pensions tient une permanence à l'Hôtel de Ville d'Yvoir, salle des mariages, chaque 1er lundi du mois (sauf fériés et congés légaux) de 13h15 à 14h45.

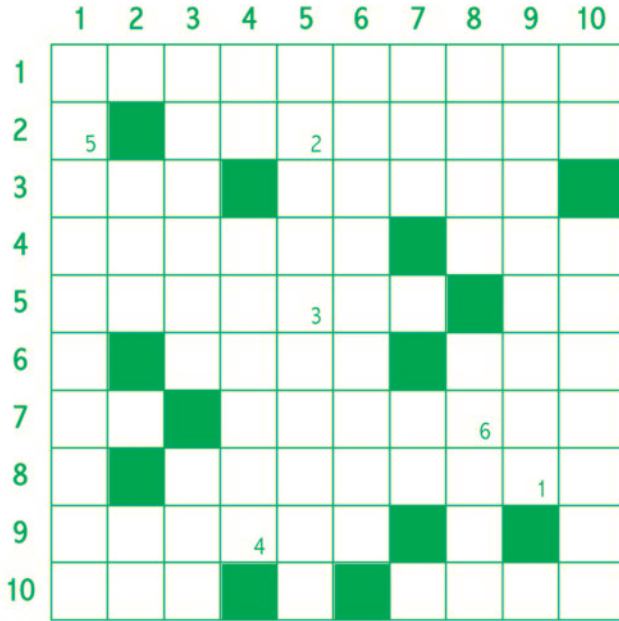
Si vous souhaitez rencontrer un expert pension durant le mois d'août, prenez contact avec le SFP Namur via le numéro gratuit **1765** (appuyez ensuite sur 2-1-8040) afin de prendre rendez-vous en nos bureaux, Rue Godefroid 35 à 5000 Namur.

**Infos bulletin communal bimestriel :**  
**Marc LEBRUN 082/61.03.15 - [commune@yvoir.be](mailto:commune@yvoir.be)**  
**Prochaine parution : semaine du 6 avril 2020**  
**(articles à remettre pour le mercredi 11 mars)**



# Mots d'Yvoir, croisés

proposés par MAJA



## Horizontalement

- Discours
- Ressemblance
- Abréviation - Jupons pour la danse classique
- Célèbre par son imagerie - Espace économique européen
- Liâmes - Vallée, brouille, collecte
- Double quand c'est bon - Monnaie moldave
- Mesure chinoise - Support de tabouret ou de table
- Fanfaronne
- Immergent
- Haute école - Bouge

## Verticalement

- Sécrétée en cas de fortes émotions
- Hormone qui dope - Rumeur publique
- Territoire initial de Rome - Agence de renseignements
- Indéfini - Arriver
- Possèdent deux coques
- Cri nocturne
- Avant l'heure - Saint bigourdan
- Gouffre en Quercy - Sert à lier
- Dressées (en parlant d'un oiseau)
- Négation - Effacent la voyelle

**Mot à découvrir** : Un jour de la semaine

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

Le mot à découvrir dans le problème précédent était MUSÉE.



# Agenda

**Infos à diffuser?** Contactez le Service Accueil de la Commune au 082/61.03.29 - [commune@yvoir.be](mailto:commune@yvoir.be) → Consultez les dernières infos sur l'agenda du site communal [www.yvoir.be](http://www.yvoir.be).

## FÉVRIER

- o **Dimanche 2** : **goûter crêpes** Salle La Victorieuse à Evrehailles, de 15 à 17h.
- o **Vendredi 7** : information sur la **croisière Les Fjords de Norvège**, salle de l'étage du Maka à 20h (destinée aux personnes déjà inscrites uniquement !).
- o **Vendredi 7** : **souper Flamiche** de l'Amicale belgo-ukrainienne. Infos dans ce bulletin.
- o **Mardi 11** : **réunion Groupe Sentiers du PCDN** salle du Maka, à 20h. Infos C. Mathelart, 082/610.373 [environnement@yvoir.be](mailto:environnement@yvoir.be).
- o **Jeu 13** : **Scène ouverte** au Centre Croix-Rouge d'Yvoir. Infos 0474/77.92.44.
- o **Mardi 18** : présentation publique des propositions du **plan communal de mobilité** à 19h30, salle La Victorieuse à Evrehailles.
- o **Samedi 22** : **concours de couyon** à Houx (2e manche). Infos Olivier Dubois 0477/211.341.
- o **Samedi 22** : Le Carnaval de Robert Schumann, **concert classique** rue de la Fenderie 33. Infos réservations [musicanto.asbl@gmail.com](mailto:musicanto.asbl@gmail.com).
- o **Lundi 24** : **réunion Plénière du PCDN** à 19h, salle de l'ancien arsenal des pompiers à Yvoir. Infos C. Mathelart, 082/610.373 [environnement@yvoir.be](mailto:environnement@yvoir.be).
- o **Du 24 au 28** : **plaine de vacances** communale, salle du Maka. Infos 082/61.03.33 [atl@yvoir.be](mailto:atl@yvoir.be).
- o **Samedi 29** : **Samedi solidaire**, déjeuner interculturel au Centre Croix-Rouge d'Yvoir, de 11à 13h.

## MARS

- o **Lundi 2** : séance du **Conseil communal**.
- o **Mardi 3** : ouverture de la **saison culturelle** à la Vieille Ferme. Infos dans ce bulletin.
- o **Samedi 7** : **grand feu** à Houx. Infos Olivier Dubois 0477/211.341.
- o **Samedi 7** : Soirée **Yvoir Cité**, salle du Maka à Yvoir, dès 17h.
- o **Dimanche 8** : **Diner du Cœur** au profit du Télévie à Mont. Infos 082/61.03.10 [accueil@yvoir.be](mailto:accueil@yvoir.be).
- o **Samedi 14** : **grand feu** à Spontin. Infos Li Bia Spontin 0496/44.85.54.
- o **Samedi 14** : **grand feu** à Godinne. Infos Patro St Pierre – P. Vande Walle 0470/68.75.13.
- o **Samedi 14** : **grand feu et carnaval** des Bons Viquants à Mont.

- o **Samedi 14** : **carnaval** à l'école communale d'Evrehailles. Cortège à 17h, grand feu à 19h.
- o **Dimanche 22** : **thé dansant** à Yvoir, salle du Maka, de 15 à 18h. Infos 082/61.03.10.
- o **Du 14 au 29** : **Les Journées wallonnes de l'eau**. Infos C. Mathelart, 082/610.373 [environnement@yvoir.be](mailto:environnement@yvoir.be).
- o **Mardi 17** : Première rencontre pour la **création d'une maison citoyenne**, à l'ancienne poste d'Yvoir à 19h. Infos 0474/77.92.44.
- o **Jeu 19** : **Scène ouverte** au Centre Croix-Rouge d'Yvoir. Infos 0474/77.92.44.
- o **Samedi 21** : **concours de couyon** à Houx (3e manche). Infos Olivier Dubois 0477/211.341.
- o **Samedi 21** : **Repair café** à Spontin, salle des Mazuirs, de 9 à 13h. Entrée libre.
- o **Du 26 au 29** : **Grand Nettoyage de Printemps**. Infos C. Mathelart, 082/610.373 [environnement@yvoir.be](mailto:environnement@yvoir.be).
- o **Samedi 28** : **Samedi solidaire**, déjeuner interculturel au Centre Croix-Rouge d'Yvoir, de 11à 13h.
- o **28-29** : **fête foraine et carnaval** à Yvoir.
- o **Lundi 30** : séance du **Conseil communal**.
- o **Mardi 31** : **cross** pour les enfants des écoles communales d'Yvoir sur le site du complexe sportif à Purnode.

## AVRIL

- o **Vendredi 3** : **Vernissage** de l'expo Art'Monie à 18h30 à la Grange de la Vieille Ferme. Infos : Christophe Englebert: 0475/56.32.17.
- o **Les samedi et dim. 4 et 5** : **expo Art'Monie**, salon d'ensemble organisé par 6 artistes aux disciplines différentes, de 14 à 18h30, à la Grange de la Vieille Ferme à Godinne. Infos dans ce bulletin.
- o **Samedi 11** : **chasse aux œufs** au complexe sportif à Purnode à 18h.. Inscriptions 0472/70.71.82.
- o **Samedi 11** : **souper ambiance italienne** au complexe sportif à Purnode, à 19h. Rés. avant le 4/4 au 082/6148.28.
- o **Du 6 au 10** : **plaine de vacances** communale, salle du Maka. Infos 082/61.03.33 [atl@yvoir.be](mailto:atl@yvoir.be).
- o **Samedi 11** : tournoi **mini foot interentreprise** à Yvoir, salle du Maka. Infos 0471/56.44.07.
- o **Jeu 16** : **excursion du CCA** en France. Infos 082/61.0310.
- o **Samedi 18** : **Repair café** à Spontin, salle des Mazuirs, de 9 à 13h. Entrée libre.
- o **Dimanche 19** : **Ronde de la cervoise** à Evrehailles. Infos S.I. d'Yvoir 082/610.329.
- o **Dimanche 19** : **thé dansant** à Yvoir, salle du Maka, de 15 à 18h. Infos 082/61.03.10.
- o **Samedi 25** : **Samedi solidaire**, déjeuner interculturel au Centre Croix-Rouge d'Yvoir, de 11à 13h.
- o **Lundi 27** : séance du **Conseil communal**.
- o **Jeu 30** : **Scène ouverte** au Centre Croix-Rouge d'Yvoir. Infos 0474/77.92.44.



**Construction •**  
**Entretien •**  
**Produits et accessoires •**  
**pour piscine, spa et sauna**

Chaussée de Dinant, 5B – 5530 SPONTIN – Tél: 083/68.99.83  
Fax: 083/69.06.24 – GSM: 0478/50.43.37 – [info@piscinat-sprl.be](mailto:info@piscinat-sprl.be)

 Piscinat sprl



ROLAIN Corentin - 0498 12 12 52  
GOOSSENS Stéphane - 0472 97 46 76

Toitures - Charpentes - Isolations - EPDM  
Ossatures bois  
Bardages - Terrasses bois - Parquets  
Aménagements intérieurs

Rue du Baty 5a - 5530 Yvoir - [rgtoitures@hotmail.com](mailto:rgtoitures@hotmail.com)



# ATHENEE ROYAL DINANT-HERBUCHENNE

## Inscriptions en 1<sup>ère</sup> secondaire

### à partir du 10 février

#### Implantation Sax

##### Programme de cours en 1<sup>ère</sup> secondaire

Philosophie et citoyenneté	1h
Religion/Morale/Philosophie et citoyenneté	1h
Français	6h
Mathématique	4h
Histoire	2h
Géographie	2h
Initiation scientifique	3h
Langue moderne (anglais ou néerlandais)	4h
Education par la technologie	1h
Education physique	3h
Education artistique	1h
<b>TOTAL</b>	<b>28h</b>

##### Options au choix 4h

Classique	Sports
Latin 2h	Sports 2h
Culture antique 2h	Activités physiques 2h
Langue anglaise	Informatique
Conversation 2h	Activités informatiques 2h
Culture anglaise 2h	Activités mathématiques 2h
Scientifique	Remédiations possibles en fonction des difficultés
Activités scientifiques 2h	
Activités mathématiques 1h	
Activités informatiques 1h	

#### Implantation Herbuchenne

##### Programme de cours en 1<sup>ère</sup> différenciée

Cours philosophique	1h
Cours de philosophie et citoyenneté	1h
Français	7h
Mathématiques	5h
Activités mathématiques	2h
Histoire	1h
Géographie	1h
Initiation scientifique	2h
Langue moderne (anglais ou néerlandais)	2h
Education par la technologie	4h
Education physique	4h
Education musicale	1h
Education artistique	1h
<b>TOTAL</b>	<b>32h</b>

**Une offre complète d'enseignement de la maternelle à la 7<sup>ème</sup> secondaire !**

**ECOLE EN LIGNE**

ardh.ecoleenligne.be

Une plateforme internet d'informations

Parents – Elèves – Professeurs

www.ardh.be direction@ardh.be  
Implantation Sax : 082/22.24.43



Implantation Herbuchenne : 082/22.25.65

**TOITURES  
CHARPENTES  
ZINGUERIE  
BARDAGES  
PLATE-FORME EPDM**

**LUC  
DELHAYE**

**083/69 90 34**

**DURNAL**

rue Bonny d'Auban 33  
www.toitures-luc-delhaye.be



**Les Vins d'Alsace  
GREINER-SCHLERET**



**Vous invitent à un  
week-end de**

**DEGUSTATION & VENTE  
A GODINNE**

**salle Meuse  
Rue grande n°27**

**8 & 9 février 2020  
de 10h30 à 18h30**

Vente sur place dans la limite de nos stocks disponibles

GREINER SCHLERET EARL  
22 RUE DE RIQUEWIHR 68630 MITTELWIHR  
Tél : 03 89 47 92 67 - 06 80 68 63 95

vins@greiner-schleret.com  
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

**Votre publicité ici ?**

**Contactez-nous**

**071 74 01 37**

**info@regifo.be**



Installations • Entretien • Dépannages

**CHAUFFAGE - SANITAIRE  
VENTILATION**

**PURNODE 0476/860 446**

info@avenierechauffage.be  
www.aveniere.be

**CENTRE ESSO ARDENNES-CONDOZ**

**Ets WARIN S.A.**



*Une chaleur!  
d'avance!*



Depuis plus  
de 75 ans



Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Citernes-Station service

**LE DISTRIBUTEUR ESSO  
OFFICIEL  
DANS VOTRE REGION**

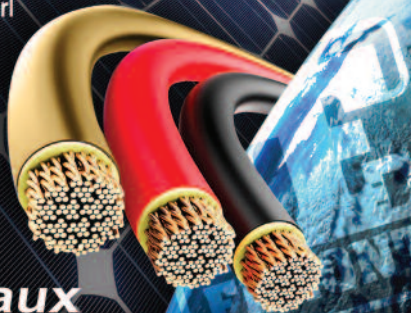


**Warin-Lamontagne  
Hastière  
082/64.44.44**

**www.warin-mazout.be**

*L'électricité à un nom*  
**FERONT**

Electricité FERONT sprl  
5530 DURNAL



**Panneaux  
photovoltaïques**

**+32(0)475/972 358**

E-mail : [contact@electricite-feront.be](mailto:contact@electricite-feront.be)

**CB Concept sprl**

**Piscines béton et polyester,  
spas et aménagements extérieurs**



Rue de la Bonne Auberge 2 - 5530 Yvoir  
Tel : 082/401266 - 0485/735455

 [www.cbconcept.be](http://www.cbconcept.be)

Ent. générale de toiture - Zinguerie  
Charpentes en tous genres  
Nouveau bâtiment et rénovation (depuis 28 ans)



*Une équipe à votre service*

Rue Pays de LIEGE, 7  
5530 DURNAL (YVOIR)  
Tél. 083/69.01.99 - Gsm 0474/96.02.13

**Prêts - Placements - Assurances**

**Sprl Stéphane Schmitz**



Stéphane SCHMITZ  
Licencié en Droit

**Allions-nous pour le salon de l'auto !**

**Tél. : 082/61.37.36**

[stephane@assuranceschmitz.be](mailto:stephane@assuranceschmitz.be)

F.S.M.A. 66480 A-cb - RPN 0877.526.831

*Emprunter coûte aussi de l'argent*